



**POUR VOUS,  
le DÉPARTEMENT agit !**

## COMMISSION PERMANENTE LES AFFAIRES COURANTES DE LA COLLECTIVITÉ

### EN BREF :

**Le Conseil départemental, réuni en Commission permanente ce vendredi 12 octobre, a étudié 33 rapports.**

**Parmi ces rapports, le Département a évoqué notamment les solidarités avec la rénovation d'un Ehpad ou encore l'entretien des collèges publics.**

**Les Conseillers départementaux ont également apporté un soutien financier au festival du bœuf à Charolles.**

**Ce dossier de presse vous présente les principales décisions.**

Sachez le... La Commission permanente du Conseil départemental rassemble les 58 conseillers départementaux de Saône-et-Loire sous la présidence d'André Accary, Président du Département.

L'Assemblée départementale a confié des délégations à la Commission permanente pour régler les affaires courantes de la collectivité. Elle assure ainsi la continuité de l'action du Conseil départemental entre ses réunions plénières.

Elle se réunit en général une fois par mois. Le vote se fait à main levée, au scrutin public ou au scrutin secret, et les décisions sont adoptées à la majorité des suffrages exprimés.

### Sommaire

#### page 3

Réseau VIF Charolles  
Personnes âgées

#### Page 4

Autonomie

#### Page 5

Entretien des collèges  
Appel à projets en faveur des collégiens

#### Page 6

Habitat  
Agriculture  
Sport et formation

#### Page 7

Amendes de police

**6 CHAMPS  
D'ACTION**  
DÉLÉGATION À LA  
COMMISSION  
PERMANENTE

**administration  
générale**

Affaires juridiques  
Subventions, bourses, avances, fonds de concours, prix,  
Affaires financières et patrimoine  
Ressources humaines et relations sociales  
Coopération décentralisée

**solidarités**

Insertion et logement social  
Personnes âgées et personnes handicapées  
Enfance et familles  
Action sociale territoriale

Voies Vertes, Voie Bleue, Vélo-routes  
et Plan Départemental d'Itinéraires  
de Promenades et de Randonnées de  
Saône-et-Loire (PDIPR 71)  
Espaces Naturels Sensibles  
Tourisme

**développement  
durable et  
tourisme**

**éducation,  
jeunesse, sports,  
culture et  
patrimoine**

Collèges publics et privés  
Restauration scolaire  
Sports  
Patrimoine culturel  
Établissements culturels  
Action culturelle

Aménagement du territoire  
Téléphonie mobile - Très haut débit -  
Aménagement numérique du territoire  
Transports

**aménagement  
du territoire,  
mobilités, routes  
et infrastructures**

**développement  
agricole et rural**

Aménagement foncier et remembrement  
Eau et assainissement  
Analyses de santé animale et végétale



1

réseau VIF constitué  
à Charolles

## CHARTE DU RÉSEAU VIF DE CHAROLLES

Le Département de Saône-et-Loire a intensifié son engagement dans la lutte contre les Violences intrafamiliales (VIF), priorité départementale en 2018.

La Ville de Charolles souhaite formaliser son réseau VIF. Depuis l'installation du Conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD) de Charolles, des réunions régulières ont été menées pour constituer

le réseau de partenaires et travailler à l'écriture de sa charte de fonctionnement. Cette charte formalise le partenariat entre les acteurs dans la lutte contre les Violences intrafamiliales, la coordination des actions des acteurs du réseau dans leurs champs de compétences respectifs, ainsi que l'engagement de leur contribution au réseau à travers leurs personnels.



**78 000 €**

pour l'accompagnement  
d'établissements accueillant  
des personnes âgées

## PERSONNES ÂGÉES

> Le Département de Saône-et-Loire attribue une subvention d'investissement de **73 800 €** à l'Ehpad « Lucie Aubrac » de Salornay-sur-Guye. L'établissement doit engager des travaux de rénovation, concernant :

- la mise aux normes accessibilités de l'établissement,
- la création d'une lingerie et d'un local plonge-vaisselle,
- la création d'une salle de restauration avec office indépendant de la salle d'animation et de vie sociale,
- la création de toilettes adaptés à proximité des deux autres petites salles de restaurant destinées aux repas « aidés ».

> La plateforme numérique **CULTUREàVIE** propose aux personnes âgées accueillies en établissement, via les professionnels, de nombreuses animations et activités concourant à la préservation de l'autonomie et au maintien du lien social. Conçue sur un mode collaboratif, la plateforme permet aux animateurs de télécharger et de partager des contenus et ressources d'animation. La plateforme a bénéficié, pour sa création, d'un financement de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA). Elle est désormais financée par l'adhésion volontaire annuelle des Départements.

**Le Département reconduit son adhésion pour la période 2018-2019 pour un montant de 4 200 euros.**

## AUTONOMIE

> La Communauté de Communes Entre Arroux, Loire et Somme organise et coordonne un service de portage de repas destiné aux personnes âgées ou momentanément handicapées domiciliées sur une partie de son territoire. À la suite d'un changement de prestataire pour le secteur de Bourbon-Lancy, il est nécessaire d'acquérir de nouveaux équipements comme une machine à operculer les barquettes, une table de préparation mais également d'étagères et chariots. Le montant de cet investissement est de **21 965 €**.

**Le Département finance cet investissement à hauteur de 2 500 €.**

> Dans le cadre de l'appel à projets 2018 en faveur du soutien aux aidants non professionnels pour l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Quatre organismes vont recevoir une subvention pour leur action :

- **Association le Jardin des 7 sens**

L'association propose un accueil thérapeutique éducatif et de loisirs ouvert tous les jours de 7 h à 19 h sur réservation, pour soulager les familles d'enfant, ou d'adulte handicapé ou âgé, en journée ou pour des week-ends ou des semaines de répit. À l'heure actuelle, cet accompagnement est réalisé bénévolement par une éducatrice et ne permet pas de répondre à l'ensemble des demandes. L'objectif de son action est de renforcer les temps d'écoute à destination des familles et d'augmenter le nombre de personnes accueillies au sein de la structure.

**Subvention attribuée : 2 500 €**

- **Association des paralysés de France (APF France Handicap)**

Le pôle APF France Handicap 71 souhaite proposer à des proches aidants (150 personnes) un accompagnement sur deux week-ends afin de les sensibiliser à la question du répit et leur permettre d'engager des réflexions autour de leur santé physique et psychique (les 8 et 9 décembre 2018 et 19 et 20 janvier 2019). L'objectif est d'apprendre et d'inciter les parents à prendre soin d'eux pour continuer à prendre soin de leur enfant aidé.

**Subvention attribuée : 1 750 €**

- **Association Les petits débrouillards**

Cette association propose une action qui vise à encourager la rencontre et l'émancipation créative autour du handicap en s'appuyant sur les FABLAB (contraction de l'anglais Fabrication Laboratory, « laboratoire de fabrication »).

Ce projet prévoit 2 temps :

- un temps fort (pour lancer le projet) lors de la journée nationale des aidants, regroupant scientifiques et associations œuvrant en faveur des personnes en situation de handicap, sur la thématique du FABLAB et du handicap

- 5 cafés des sciences, ateliers de découverte, d'échange et de savoir-faire à destination des personnes en situation de handicap et de leurs aidants.

L'objectif majeur de cette action est de créer un lien positif entre aidants et aidés mais également d'assurer l'accessibilité à une information adaptée à la situation de chacun.

**Subvention attribuée : 2 500 €**

- **Association Systèmes Bis**

Cette association souhaite apporter un temps de répit à l'aidant afin qu'il ait du temps pour son bien-être. Les familles adhérentes à l'association bénéficieront d'un bon de 60 € qui leur permettra de pouvoir profiter de l'activité bien-être qui correspondra le plus à leur besoin. Outre l'activité détente pour l'aidant, l'action vise à organiser la solution de garde de l'aidé.

**Subvention attribuée : 525 €**



**9 775 €**

pour améliorer le quotidien des personnes âgées et des personnes handicapées et de leur entourage

## COLLÈGE PUBLIC – ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

L'entretien et la gestion des collèges sont des compétences départementales. Outre les restructurations importantes, menées régulièrement, le Département de Saône-et-Loire est impliqué dans l'entretien courant des établissements scolaires.

À ce titre, les Conseillers départementaux ont attribués près de **50 000 €** pour effectuer des travaux d'entretien courants dans les collèges publics du Département.

- **Le Vallon à Autun** : aménagement des vestiaires
- **Louise-Michel à Chagny** : divers travaux de peinture du collège
- **Jacques-Prévert à Chalon-sur-Saône** : travaux de restauration des réfectoires et de la réfection de l'entrée du self
- **Roger-Semet à Digoin** : réfection du sol bureau du Principal et achat de fournitures pour réfection d'une classe ULIS
- **Jules-Ferry à Gênelard** : réfection du faux-plafond de la salle de musique
- **Croix Menée au Creusot** : reprise du sol du bâtiment administratif, travaux d'écoulement d'eau et travaux d'isolation de l'atelier de production industrielle de la SEGPA
- **Jean-Moulin à Marcigny** : achat de maté-

riels pour rénovation du bâtiment administratif et réfection de peinture des salles de classe

- **Saint-Exupéry à Montceau-les-Mines** : réfection de deux couloirs du bâtiment B et bâtiment C
- **Pierre-Vaux à Pierre-de-Bresse** : réfection de deux salles d'étude
- **Louis-Pasteur à Saint-Rémy** : achat de cylindres à bouton pour équipement des salles de cours suite aux recommandations de la Commission de Sécurité
- **En Fleurette à Saint-Gengoux-le-National** : achat de peinture et de toile de verre pour salles de classe
- **Bois des Dames à Saint-Germain-du-Bois** : travaux d'isolation de deux murs de salles de cours
- **Nicolas-Copernic à Saint-Vallier** : rénovation des salles de classes 10, 11 et 12

Il s'agit d'aménagements de locaux, de réfections de salles de classes, de peintures. C'est par des entretiens de tous les jours que les collèges demeurent des lieux d'apprentissages et d'enseignements agréables.



**48 981,38 €**

pour des travaux d'entretien courant dans les collèges publics

## APPEL À PROJETS EN FAVEUR DES COLLÉGIENS

Le Conseil départemental propose aux équipes éducatives dans les collèges de soutenir des projets pédagogiques qui s'inscrivent en complément de l'enseignement que reçoivent les élèves.

Ces projets peuvent prendre forme autour des quatre thématiques suivantes :

- « **Sensibilisation à l'environnement et au développement durable** » : favorisant l'écocitoyenneté, le développement durable, la biodiversité et la gestion des déchets ;
- « **Sensibilisation artistique et culturelle** » favorisant le patrimoine, l'expression et la créativité, l'image et l'audiovisuel,

la pratique artistique dans le cadre du « Schéma départemental des enseignements artistiques » ;

- « **Pratique sportive** » favorisant notamment les sports de pleine nature ;
- « **Vivre les différences** » favorisant l'histoire, les coutumes et les cultures locales, et l'approche à l'international.

**Le Conseil départemental a voté, à l'occasion de cette commission permanente des aides pour 87 projets portés par 45 collèges du Département pour un montant de 217 209 €.**

 **217 209 €**  
pour **87** projets portés par  
**45** collèges du Département



**11 149 €**

pour des travaux d'amélioration de l'habitat et d'économie d'énergie

## HABITAT

Dans le cadre de sa politique de l'habitat, le Département intervient pour aider à financer des travaux d'amélioration de l'habitat et d'économie d'énergie en complément de l'intervention de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH).

- **7** propriétaires occupants ont reçu une subvention au titre du dispositif « Habiter mieux 71 » pour un montant total de **3 500 €**

- **1** propriétaire bailleur a reçu une subvention de **1 549 €** pour des travaux dans un logement dégradé au titre de l'aide départementale à l'amélioration des logements conventionnés

- **12** dossiers (**8** pour des travaux d'isolation et **4** des installations de chauffage bois) obtiennent une subvention du Département au titre du dispositif « habitat durable » pour un montant total de **6 100 €**.

## AGRICULTURE

Le festival du bœuf, organisé par la Société d'agriculture et d'élevage du charolais, se déroule chaque année le 1<sup>er</sup> week-end de décembre et accueille plus de **4 000** visiteurs.

Pour lui donner une réelle envergure nationale et que cette manifestation devienne un lieu d'échanges et d'informations sur la production viande à partir d'animaux qui se nourrissent essentiellement à base d'herbe, il est envisagé la création d'un espace «village viande». Cet espace sera une véritable vitrine des savoir-faire de notre territoire.

Il sera animé par l'association Institut charolais, en collaboration avec Interbev, la Chambre d'agriculture, la Régie Maison du charolais et le Pays charolais. Il permettra au grand public de découvrir la filière viande, ses signes de qualité, son mode de production avec un accent particulier sur la valorisation du bocage.

**La création de cet espace sera subventionnée par le Département à hauteur de 30 000 €.**



**30 000 €**

pour la création d'un espace «village viande» au festival du bœuf

## SPORT ET FORMATION

> Le Département de Saône-et-Loire accorde une aide aux jeunes domiciliés dans le département préparant le Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA) ou le Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD). **12** jeunes ont suivi une formation au BAFA et **le Département les a soutenu pour un montant total de 1 080 €.**

> Le Département accorde également un soutien aux comités sportifs, aux clubs amateurs, aux écoles et aux organisateurs de manifestations sportives dans le cadre du programme Sport pour tous.

- Association Sassenay-Virey-Lessard-Fragnes football : **636 €**

- Cercle nautique chalonnais Championnats régionaux d'hiver, du 21 au 23 décembre 2018 : **1 000 €**

- Entente athlétique mâconnaise 35<sup>e</sup> semi-marathon du mâconnais et les 10 km de la Voie bleue le 16 septembre 2018 à Mâcon : **1 000 €**



**3 716 €**

pour la formation des jeunes et le sport



# AMÉLIORER LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AVEC LES AMENDES DE POLICE

Les contraventions dressées sur le territoire contribuent, pour partie, à améliorer les équipements routiers et donc la sécurité routière. Pour 2018, la préfecture de Saône-et-Loire alloue **521 518 €** des contraventions recouvrés à l'aménagement routier des communes de moins de 10 000 habitants.

Aussi, le Conseil départemental a précisé l'affectation et la répartition de cette somme entre les **121** dossiers déposés par les communes concernées.

Cette somme servira notamment à créer des aménagements pour garantir la sécurité des piétons, l'installation de signalisation ou encore de radars pédagogiques.

## AMÉNAGEMENTS SÉCURITAIRES

Allerey-sur-Saône  
Berzé-la-Ville  
Charbonnières  
Clessé  
Créot  
Dompierre-les-Ormes  
Saint-gervais-sur-couches  
Tavernay  
La tagnière  
Laizy  
Mesvres  
Dezize-les-maranges  
Saint-Sernin-du-plain  
Le Puley  
Remigny  
Verdun-sur-le-Doubs  
Barizey  
Givry  
Saint-Mard-de-Vaux  
Baudrières  
L'Abergement-Sainte-Colombe  
Laives  
Sennecey-le-grand  
Chauffailles  
Saint-Julien-de-Jonzy  
Saint-Symphorien-des-Bois  
La Guiche  
Lugny  
Rigny-sur-Arroux  
Saint-romain-sous-Versigny  
Marcigny  
Melay  
Brienne  
Condal  
Cuisery  
Simandre  
Saint-Étienne-en-Bresse  
Mouthier-en-Bresse  
Sens-sur-Seille  
Bergesserin  
Cluny  
Curtil-sous-Burnand  
Saint-Huruge  
Salornay-sur-Guye  
Sigy-le-Châtel  
Germolles-sur-Grosne  
Saint-Point

Saint-Symphorien-d'Ancelles  
Préty  
Tournus  
Sermesse  
L'Abergement-de-Cuisery

## DÉNOMINATION DES RUES ET NUMÉROTATION DES HABITATIONS

Roussillon-en-Morvan  
Brion  
Le Puley  
Saint-Romain-sous-Gourdon  
Mailly  
Vareilles  
Vitry-en-Charollais  
La Vineuse-sur-Fregande  
Lournand  
Mazille  
Mont-Saint-Vincent  
Donzy-le-Pertuis  
La Comelle

## SÉCURISATION DES PIÉTONS

Cheilly-lès-Maranges  
Bagny-sur-Saône  
Sermesse  
Lessard-en-Bresse  
Beaumont-sur-Grosne  
Mancey  
Montagny-près-Louhans  
Simard  
Frangy-en-Bresse  
Frontenard  
Chasselas  
Crèches-sur-Saône  
Vinzelles  
L'Abergement-Sainte-Colombe  
Massilly  
Igé  
La Roche-Vineuse  
L'Abergement-Sainte-Colombe  
Villeneuve-en-montagne  
Châtenay  
Neuvy-Grandchamp  
Saint-Yan  
Étrigny

Allerey-sur-Saône  
Nanton  
Bruailles  
Lans  
Saint-Agnan  
Senozan  
Saint-Igny-de-Roche

## AMÉNAGEMENT DE VOIRIE

La Chapelle-Naude  
Solutré-Pouilly  
Châtenoy-le-Royal  
Romenay  
Issy-l'Évêque  
Saint-Pierre-le-Vieux  
Senozan

## PANNEAUX DE SIGNALISATION

Saint-Léger-les-Paray  
Curbigny  
Montagny-lès-buxy  
La Comelle

## RADAR PÉDAGOGIQUE

Charolles  
Lans  
Chardonnay  
Saint-Igny-de-Roche

## ACCESSIBILITÉ

Bosjean  
Fontenay  
Mornay  
Châtenoy-en-Bresse  
L'Abergement-Sainte-Colombe

## RALENTISSEURS

Prissé  
Frontenard  
Paray-le-Monial  
Saint-Agnan



**521 518 €**

des contraventions réparties

entre **121** dossiers